

**COMMUNAUTE de COMMUNES de COMMERCY - VOID - VAUCOULEURS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 22 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux avril, à vingt heures trente, les Délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs, convoqués le seize avril 2021, selon les règles édictées par le Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à Vaucouleurs

Etaient présents :

Boncourt-sur-Meuse : LARDÉ Philippe ; **Boviolles** : LIGIER Jean-Pierre ; **Brixey-aux-Chanoines** : TRAMBLOY Jean-Marie ; **Burey-en-Vaux** : CAUMIREY Dominique ; **Burey-La-Côte** : LANGARD Jean-Michel ; **Chalaines** : KERCRET Brigitte ; **Champougny** : VINCENT Éric ; **Chonville-Malaumont** : LANTERNE Bruno ; **Commercy** : LEFEVRE Jérôme, BARREY Patrick, CAHU Gérald, GENART Angélique, GUCKERT Olivier, LEMOINE Olivier, MARCHAND Martine, REYRE Benoit, ROCHAT Philippe, THIRIOT Elise ; **Cousances les Triconville** : BIZARD Michel ; **Dagonville** : WENTZ Dominique ; **Epiez-sur-Meuse** : ANTOINE Fabienne ; **Erneville-Aux-Bois** : FOURNIER Catherine ; **Euville** : FERIOLI Alain, KIEFFER Hélène, SOLTANI Denis ; **Goussaincourt** : BISSINGER Michel ; **Laneuville-au-Rupt** : FURLAN Jacques ; **Lérouville** : HUMBERT Jean-Claude PORTEU Brigitte, VIZOT Alain ; **Marson-sur-Barboure** : PETITJEAN Joël ; **Mécrin** : MOUSTY Michel ; **Méligny-le-Grand** : WAGNER Dominique ; **Méligny-le-Petit** : BOUCHOT Christian ; **Naives-En-Blois** : VAUTHIER Daniel ; **Nançois-Le-Grand** : SCHMITT Robert ; **Neuville-les-Vaucouleurs** : TIRLICIEN Alain ; **Ourches-sur-Meuse** : GUILLAUME Jean-Louis ; **Pagny-la-Blanche-Côte** : ROUVENACH Daniel ; **Pagny-sur-Meuse** : PAGLIARI Armand, MAGNETTE Jean-Marc ; **Reffroy** : LECLERC Francis ; **Rigny-la-Salle** : LOUIS Séverine ; **Rigny-Saint-Martin** : POIRSON Éliane ; **Saint-Aubin-sur-Aire** : BEAUSEIGNEUR Hugues ; ; **Saint-Germain-sur-Meuse** : POTIER Rémi ; **Saulvaux** : ETIENNE Gilles ; **Sauvigny** : HENRY Jean Luc ; **Sepvigny** : MARCHAND Éric ; **Sorcy-Saint-Martin** : KOUDLANSKY Sophie, MARTIN Franck ; **Taillancourt** : MAZELIN François ; **Troussey** : GUILLAUME Alain ; **Vadonville** : AGULLO Anthony ; **Vaucouleurs** : FAVE Francis, GUERILLOT Virginie, GEOFFROY Alain, HOCQUART Clotilde ; **Vignot** : LECLERC Madeleine, SINAMA POUJOLLE David ; **Void-Vacon** : GAUCHER Alain, JOUANNEAU Olivier, ROCHON Sylvie THIRY Nathalie ; **Willeroncourt** : LAFROGNE Nicolas

Suppléants présents sans pouvoir de vote

Boncourt-sur-Meuse : GUEPET Yann ; **Laneuville au Rupt** : MARTINEAU Hélène ; **Ourches sur Meuse** : ANDRE Séverine ; **Rigny la Salle** : BENOIT David ; **Saulvaux** : PRESSON Evelyne ; **Willeroncourt** : Seiler Alain

Absents

Bovée-sur-Barboure : LEROUX Dominique ; **Broussey en Blois** : BELMONT Stéphanie ; **Commercy** : DELAMARCHE Carole, GENIN Jessica, KIEFER Sandrine, SACCHIERO Laetitia ; **Euville** : MAILLARD René ; **Grimaucourt-Près-Sampigny** : FILLION Jean-Charles ; **Maxey-sur-Vaise** : CARDOT Julien ; **Ménil-La-Horgne** : KAISER Claude ; **Montbras** : MAGRON Philippe ; **Montigny-les-Vaucouleurs** : NAJOTTE Sylvie ; **Pont-sur-Meuse** : GRUYER Reynald ; **Sauvoy** : THIRIET Michelle ; **Ugny-sur-Meuse** : FIGEL Régis ; **Vaucouleurs** : DI RISIO Ghislaine ; **Vignot** : MILLOT Nicolas ; **Villeroy-sur-Méholle** : LAURENT Eddy ;

Pouvoirs ont été donnés à :

VIZOT Alain de GRUYER Reynald ; VIZOT Alain de FILLON Jean-Charles ; GUCKERT Olivier de DELAMARCHE Carole ; GUCKERT Olivier de GENIN Jessica ; GENART Angélique de SACCHIERO Laëtitia, POIRSON Eliane de NAJOTTE Sylvie, WAGNER Dominique de KAISER Claude, WAGNER Dominique de LEROUX Dominique, SINAMA POUJOLLE David de MILLOT Nicolas, REYRE Benoît de KIEFER Sandrine, VINCENT Éric de CARDOT Julien

Secrétaire de séance : VINCENT Éric

■ FINANCES

1- Budgets annexes 2021

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE 2021

Monsieur le Président présente les budgets annexes de la CC CVV.

Délibération n°55-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gendarmerie de la Communauté de Communes présenté par Président et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	81 507,21	81 507,21
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	81 507,21	81 507,21
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1008)	56 850,00	108 525,02
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	51 675,02	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	108 525,02	108 525,02
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	190 032,23	190 032,23

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- *DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gendarmerie de la communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement*

- **DECIDE** de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe gendarmerie de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE 2021

Délibération n°56-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe maison médicale de la Communauté de Communes présenté par le Président et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	120 205,89	43 909,56
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		76 296,33
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 205,89	120 205,89
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1066)	42 790,00	68 968,59
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	26 178,59	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 968,59	68 968,59
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	189 174,48	189 174,48

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- **DECIDE** d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe maison médicale de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

- **DECIDE** de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe maison médicale de la Communauté de Communes de CommercY-Void-Vaucouleurs.

BUDGET ANNEXE SPANC 2021

Délibération n°57-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Ainsi, il est reproposé le vote des budgets annexes (identiques à ceux présentés et votés lors de la séance du 15 avril 2021).

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe SPANC de la Communauté de Communes présenté par le Président et qui s'établit comme suit :

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	136 640,00	85 009,62
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		71 630,38
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	136 640,00	156 640,00 +20 000€
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1008)	2 356,50	1 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 356,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 356,50	2 356,50
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	138 996,50	158 996,50 + 20 000€

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- **DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement**
- **DECIDE de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.**

BUDGET ANNEXE HEBERGEMENTS 2021

Délibération n°58-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe Hébergements touristiques et éducatifs de la Communauté de Communes présenté par le Président et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	207 958,50	207 958,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	207 958,50	207 958,50
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1066)	124 542,88	101 057,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	5 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		28 485,38
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	129 542,88	129 542,88
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	337 501,38	337 501,38

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- **DECIDE** d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe Hébergements touristiques et éducatifs de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement
- **DECIDE** de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe Hébergements touristiques et éducatifs de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (REPRISE QUARTIER OUDINOT) 2021

Délibération n°59-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe développement économique de la Communauté de Communes présenté par le Vice-Président et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 748 623,46
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 748 623,46
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1008)	1 388 621,13
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	117 728,96
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	765 358,32
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 506 350,09
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET	3 254 973,55

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- *DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe développement économique de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement*
- *DECIDE de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe développement économique de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.*

BUDGET ANNEXE DECHETS 2021

Délibération n°60-2021

Au titre de l'exercice 2021, le budget est adopté au plus tard le 15 avril 2021.

Les budgets annexes ont été votés le 15 avril 2021.

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

En vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe déchets de la Communauté de Communes présenté par le Président et qui s'établit comme suit :

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 781 985,17	2 186 275,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		1 095 710,17
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 781 985,17	3 281 985,17 + 480 000€
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1088)	731 755,32	676 400,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	613 034,70	112 296,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		556 094,02
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 344 790,02	1 344 790,02
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	4 126 775,19	4 606 775,19

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- *DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget annexe déchets de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement*
- *DECIDE de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe déchets de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.*

2. Taux de fiscalité 2021

Monsieur le Président présente les nouveaux taux proposés par le Bureau et la commission finances nécessaires à l'équilibre du budget présenté.

Monsieur Jérôme LEFEVRE souhaite apporter des précisions sur le fonds de concours de Commercy à la CC CVV pour le centre aquatique.

Il rappelle que l'engagement initial voté en 2018 prévoyait le versement à la CC CVV d'un fonds de concours de 300 000 € sur 3 ans soit 100 000 € par an.

Il indique que la nouvelle proposition de la ville n'est pas un désengagement de la commune mais un engagement différent.

La commune a revu sa position en 2021 compte tenu de sa volonté de soutenir le club nautique en lui versant une subvention de 60 000 € par an pendant 4 ans, durée du contrat de DSP.

La commune propose donc désormais le versement d'un fonds de concours de 40 000 € par an à la CC CVV pendant la durée du contrat de DSP soit 4 ans.

Monsieur Alain FERIOLI s'interroge sur les dépenses liées aux travaux à réaliser dans les bâtiments scolaires d'intérêt communautaire et rappelle que certes les bâtiments scolaires de Sorcy Saint Martin et Euville (non définis d'intérêt communautaire) ont des emprunts mais que ces deux écoles sont neuves et donc qu'aucune dépenses n'est à venir pour ces deux sites.

Monsieur Franck MARTIN indique que la commune va saisir le tribunal administratif sur le fait que l'école (bâtiment scolaire) de Sorcy Saint Martin n'a pas été définie d'intérêt communautaire alors que la compétence service des écoles est de compétence intercommunale. Pour la commune une compétence ne peut pas être scindée.

Monsieur Alain GUILLAUME indique que si la commune de Sorcy Saint Martin saisit le tribunal administratif, il y a un risque financier pour la CC CVV.

Monsieur le Président indique que la CC CVV est au clair sur le sujet et que les compétences service des écoles et bâtiment scolaire sont bien deux compétences distinctes.

Monsieur Franck MARTIN trouve anormal de ne pas avoir eu de réponse au courrier envoyé il y a quelques mois à la CC CVV sur le sujet.

Monsieur le Président indique à Monsieur Franck MARTIN que de nombreux échanges oraux ont eu lieu sur le sujet depuis et c'est pourquoi il n'y a pas eu de réponse écrite.

Monsieur le Président propose une rencontre à la commune avec Madame la Vice-Présidence enfance jeunesse éducation.

Délibération n°61-2021

Au regard des besoins budgétaires pour l'exercice des compétences, du travail budgétaire effectué par le bureau et la commission finances et suite à la réception des bases fiscales 2021, il est proposé une

évolution du produit de la fiscalité de 400 000€.

Ainsi, les taux seraient (sans tenir compte du lissage) :

	2020	2021
<i>Taxe d'habitation</i>	8.17	
<i>Taxe foncière bâti</i>	8.70	10,29
<i>Taxe foncière non bâtie</i>	10.25	12,12
<i>CFE</i>	5.78	6,83

Le taux de CFE de zone resterait à 20.52%.

Après exposé du Président et après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à la majorité, DECIDE les taux de fiscalité 2021 suivants :

<i>Taxe foncière bâti</i>	10,29
<i>Taxe foncière non bâtie</i>	12,12
<i>CFE</i>	6,83
<i>CFE DE ZONE</i>	20.52

18 CONTRE : Olivier GUCKERT, Jessica GENIN, Carole DELAMARCHE, Nicolas MILLOT, David SINAMA PUJOLLE, Madeleine LECLERC, Alain FERIOLI, Franck MARTIN, Alain GUILLAUME, Sophie KOUDLANSKI, Julien CARDOT, Éric VINCENT, Rémi POTIER, Hélène KIEFFER, Eliane POIRSON, Sylvie NAJOTTE, Dominique CAUMIREY, Denis SOLTANI.

11 ABSTENTIONS : Alain VIZOT, Jean-Charles FILLON, Reynald GRUYER, Jean-Claude HUMBERT, Brigitte PORTEU, François MAZELIN, Michel MOUSTY, Philippe LARDE, Nathalie THIRY, Anthony AGULLO, Alain TIRLICIEN

Monsieur Alain VIZOT fait part de son soutien au club nautique et souhaite que la CC CVV le soutienne également.

Il remercie la ville d'intervenir via un fonds de concours pour le fonctionnement du centre aquatique mais trouve que le montant de ce fonds n'est pas assez significatif par rapport au montant initial de 100 000 €. C'est pourquoi il vote ce soir contre la hausse de la fiscalité.

Monsieur Olivier GUCKERT indique que le fait de ne pas voter un budget pour une collectivité est rarissime et qu'il convient d'en tirer les conséquences.

Il précise que la ville va verser 40 000 € à la CC CVV via un fonds de concours mais verse aussi 60 000 € au club et donc indirectement à RECREA.

Il indique que si la ville ne versait pas ces 60 000 €, la CC CVV devrait les payer.

Il rappelle que la survie du club n'est toujours pas assurée et indique qu'il est indispensable de soutenir le club et de veiller à son maintien.

Il rappelle que c'est bien la CC Commercy Void Vaucouleurs qui a décidé de faire cet investissement.

Il indique que la hausse de la fiscalité est due au centre aquatique et rappelle qu'il a toujours alerté sur la disproportion du centre aquatique par rapport au territoire.

C'est pourquoi il vote ce soir contre la hausse de la fiscalité.

Monsieur le Président indique que le club a toujours été au cœur des discussions durant la procédure de DSP et a été associé à plusieurs reprises.

Monsieur Jérôme LEFEVRE indique que la piscine communale coûtait 200 000 € à la commune et que cela ne posait de problème à personne.

Monsieur Olivier GUCKERT rappelle que la Chambre Régionale des Comptes a indiqué que pour une collectivité de la taille de la CC CVV, un investissement de 5 millions était suffisant, le centre aquatique a coûté plus du double...

Monsieur Olivier GUCKERT indique qu'il faut désormais travailler sur un projet commun, avoir ensemble une vision à 5 ans avec un montant prévisionnel de dépense et la fiscalité qui va avec.

3. Budget principal 2021

Délibération n°62-2021

Suite à la réunion de conseil communautaire du 15 avril 2021, les élus ont demandé que soient revus le projet de budget général et le besoin de fiscalité.

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2021 du Budget annexe Général de la Communauté de Communes présenté par le Président et qui s'établit comme suit :

VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	9 193 159,52	8 650 159,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 440 000,52
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 193 159,52	10 090 159,52 + 897 000
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 198 086,94	1 949 250,22
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 459 736,48	3 440 417,51
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	731 844,31	
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 389 667,73	5 389 667,73
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	14 582 827,25	15 479 827,25

Le Président propose de voter le budget par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

Vu les articles L1612-2 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'affectation de résultats ;

- DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2021 du Budget Général de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement
- DECIDE de voter le Budget Primitif 2021 du Budget Général de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.

18 CONTRE : Olivier GUCKERT, Jessica GENIN, Carole DELAMARCHE, Nicolas MILLOT, David SINAMA PUJOLLE, Madeleine LECLERC, Alain FERIOLI, Franck MARTIN, Alain GUILLAUME, Sophie KOUDLANSKI, Julien CARDOT, Éric VINCENT, Rémi POTIER, Hélène KIEFFER, Eliane POIRSON, Sylvie NAJOTTE, Dominique CAUMIREY, Denis SOLTANI

11 ABSTENTIONS : Alain VIZOT, Jean-Charles FILLON, Reynald GRUYER, Jean-Claude HUMBERT, Brigitte PORTEU, François MAZELIN, Michel MOUSTY, Philippe LARDE, Nathalie THIRY, Anthony AGULLO, Alain TIRLICIEN

L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 22h30

Liste des délibérations :

55_2021_BudgetAnnexe2021_GENDARMERIE
 56_2021_BudgetAnnexe 2021_MAISON_MEDICALE
 57_2021_BudgetAnnexe2021_SPANC
 58_2021_BudgetAnnexe2021_HEBERGEMENTS_TOURISTIQUES_EDUCATIFS
 59_2021_BudgetAnnexe2021_DEVELOPPEMENT_ECONOMIQUE
 60_2021_BudgetAnnexe2021_DECHETS
 61_2021_TauxFiscalité2021
 62_2021_Budget2021_BUDGETGENERAL

Liste des membres présents

Conseillers communautaires	Émargement
<u>BONCOURT-SUR-MEUSE</u> LARDÉ Philippe	
<u>BOVEE-SUR-BARBOURE</u> LEROUX Dominique <i>Pouvoir à WAGNER Dominique</i>	
<u>BOVIOLLES</u> LIGIER Jean-Pierre <u>BRIXEY AUX CHANOINES</u> TRAMBLOY Jean-Marie	
<u>BUREY-EN-VAUX</u> CAUMIREY Dominique	
<u>BUREY-LA-COTE</u> LANGARD Jean Michel	
<u>CHALAINES</u> KERCRET Brigitte	

CHAMPOUGNY
VINCENT Éric

CHONVILLE MALAUMONT
LANTERNE Bruno

COMMERCY
BARREY Patrick

CAHU Gérald

DELAMARCHE Carole
Pouvoir à GUCKERT Olivier

GENART Angélique

GENIN Jessica
Pouvoir à GUCKERT Olivier

GUCKERT Olivier

KIEFER Sandrine,
Pouvoir à REYRE Benoît

LEFEVRE Jérôme

LEMOINE Olivier

MARCHAND Martine

REYRE Benoit

ROCHAT Philippe	
SACCHIERO Laetitia <i>Pouvoir à GENART Angélique</i>	
THIRIOT Elise	
<u>COUSANCES LES TRICONVILLE</u> BIZARD Michel	
<u>DAGONVILLE</u> WENTZ Dominique <u>EPIEZ SUR MEUSE</u> ANTOINE Fabienne <u>ERNEVILLE AUX BOIS</u> FOURNIER Catherine	
<u>EUVILLE</u> FERIOLI Alain	
KIEFFER Hélène	
SOLTANI Denis	
<u>GOUSSAINCOURT</u> BISSINGER Michel	
<u>GRIMAUCCOURT-PRES-SAMPIGNY</u> FILLION Jean-Charles <i>Pouvoir à VIZOT Alain</i>	
<u>LANEUVILLE AU RUPT</u> FURLAN Jacques	

<u>LEROUVILLE</u> VIZOT Alain	
HUMBERT Jean-Claude	
PORTEU Brigitte	
<u>MARSON SUR BARBOURE</u> PETITJEAN Joël	
<u>MAXEY SUR VAISE</u> CARDOT Julien <i>Pouvoir à MARCHAND Éric</i>	
<u>MECRIN</u> MOUSTY Michel	
<u>MELIGNY LE GRAND</u> WAGNER Dominique	
<u>MELIGNY LE PETIT</u> BOUCHOT Christian	
<u>MENIL LA HORGNE</u> KAISER Claude <i>Pouvoir à WAGNER Dominique</i>	
<u>MONTIGNY LES VAUCOULEURS</u> NAJOTTE Sylvie <i>Pouvoir à POIRSON Eliane</i>	
<u>NAIVES EN BLOIS</u> VAUTHIER Daniel	
<u>NANCOIS LE GRAND</u> SCHMITT Robert	
<u>NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS</u> TIRLICIEN Alain	

<u>OURCHES SUR MEUSE</u> GUILLAUME Jean Louis	
<u>PAGNY-LA-BLANCHE-COTE</u> ROUVENACH Daniel	
<u>PAGNY-SUR-MEUSE</u> PAGLIARI Armand	
MAGNETTE Jean-Marc	
<u>PONT SUR MEUSE</u> GRUYER Reynald <i>Pouvoir à VIZOT Alain</i>	
<u>REFFROY</u> LECLERC Francis	
<u>RIGNY LA SALLE</u> LOUIS Séverine	
<u>RIGNY-SAINT-MARTIN</u> POIRSON Eliane	
<u>SAINT-AUBIN-SUR-AIRE</u> BEAUSEIGNEUR Hugues	
<u>SAINT GERMAIN SUR MEUSE</u> POTIER Rémi	
<u>SAULVAUX</u> ETIENNE Gilles	
<u>SAUVIGNY</u> HENRY Jean Luc	
<u>SEPVIGNY</u> MARCHAND Eric	
<u>SORCY SAINT MARTIN</u> MARTIN Franck	

KOUDLANSKY Sophie	
<u>TAILLANCOURT</u> MAZELIN François	
<u>VADONVILLE</u> AGULLO Anthony	
<u>VAUCOULEURS</u> FAVE Francis	
GEOFFROY Alain	
GUERILLOT Virginie	
HOCQUART Clotilde	
<u>VIGNOT</u> MILLOT Nicolas <i>Pouvoir à M. SINAMA POUJOLLE</i>	
LECLERC Madeleine	
SINAMA POUJOLLE David	
<u>VOID-VACON</u> ROCHON Sylvie	
GAUCHER Alain	
JOUANNEAU Olivier	
THIRY Nathalie	
<u>WILLERONCOURT</u> LAFROGNE Nicolas	

